

« Au pied du Long-Sault »

Le père Chaumonot, chargé le 8 juin 1660 de recueillir le récit du Huron Louis, qui s'était échappé des Iroquois après la bataille, rédigea avec soin un mémoire¹ dans lequel il écrit, au sujet de Dollard et de ses compagnons : « Ils arrivèrent le premier jour de mai suivant en un fort qui avait été fait l'automne passé par les Algonquins au pied du Long-Sault au-dessus de Montréal. » Qu'apprend-on d'abord sur le fort algonquin dans lequel Dollard a été forcé de se retrancher et qu'il a fortifié à la hâte? À Chute-à-Blondeau, l'archéologue Lee a mis à jour « une petite palissade intérieure faite de petits pieux -- probablement la palissade érigée par les Algonquins en 1659². » Il a établi toute une série de correspondances entre ses découvertes et le texte du jésuite. Par exemple, les hommes de Dollard voulurent « se fortifier le plus qu'ils purent, entrelaçant les pieux de branches d'arbres et remplissant le tout de terre et de pierres à hauteur d'homme ». Lee a pu reconstituer cet état de travaux de même que le trou creusé en quête d'eau : « Ils trouvèrent un peu d'eau dans un trou de la palissade ». À l'intérieur de l'enceinte, l'archéologue a encore trouvé les vestiges de gros pieux qui pourraient avoir servi à la fin du combat, alors que « les Iroquois dressèrent un grand échafaud sur lequel ils firent monter les prisonniers ». Le texte de Chaumonot et ceux des autres contemporains présentent ainsi plusieurs similitudes avec les découvertes de l'opiniâtre archéologue.

Le Long-Sault, premier des trois sauts

Quant « au pied du Long-Sault », il y eut confusion sur sa situation exacte. On commit l'erreur de considérer les eaux tumultueuses (depuis Hawkesbury jusqu'à Pointe-Fortune, sur la rive sud, ou encore de Grenville à Carillon, sur la rive nord) comme un tout. Or il y avait là trois rapides bien distincts, répartis sur une distance de quelque vingt kilomètres et séparés les uns des autres par des eaux calmes. Le premier, à partir de l'Île-du-Chenail à l'ouest ou de la tête du courant, s'étendait sur une distance de plus de huit kilomètres et c'est lui qui formait le Long-Sault proprement dit. Le deuxième, à la fois le plus court et le plus considérable du point de vue de la hauteur, était constitué de ce qui s'appellera la Chute-à-Blondeau. Enfin les rapides inférieurs couraient sur environ deux kilomètres et venaient mourir à Carillon. Mais rien ne laisse croire avant la période du Régime anglais, tant dans les textes que sur les cartes géographiques, que ce dernier endroit constituait le pied du Long-Sault. La carte de James Peachy, en 1793, indique « la concession du Pied du Long-Sault³ » ou s'érigera le village de Carillon. Serait-ce le point de départ de l'erreur propagée plus tard par plusieurs historiens, par des hommes de bonne volonté ainsi que par certains esprits chauvins ? Une histoire à raconter, à suivre.

¹Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, s.j., [Mémoire reproduit in extenso dans la lettre du 25 juin 1660 de Marie Guyart à son fils, l'abbé Claude Martin], dans *Lettres de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure du monastère des ursulines de Québec*, t. 2, Éd. Richaudeau, Paris et Leipzig, Vve H. Casterman, 1876, p.154-162.

²Thomas E. Lee, « Le champ de bataille perdu du Long-Sault », mémoire en dépôt au CRLG (Centre de recherches Lionel-Groulx), avril 1960, p. 54.

³Daniel Beaulieu et al, *Carillon « au fil de l'eau »*, Carillon, le Comité du centenaire de Carillon [1987], 1988, p. 25.